



ME
MONITEUR
ÉDUCATEUR



VAE

D.E.M.E

du Diplôme de Moniteur Éducateur

Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur-éducateur.

DATES LIMITES DE DÉPÔTS DU LIVRET 2 ET DATE DE JURY

DATE LIMITE DE L'ENVOI
DU LIVRET 2 AU DAVA

7 septembre 2021
7 janvier 2022

AUDITIONS DES CANDIDATS
PAR LE JURY

Novembre 2021
Mars 2022

ACCOMPAGNEMENT V.A.E

Pour préparer le livret 2, vous avez quelques mois durant lesquels vous pourrez être accompagné par un organisme de formation afin d'élaborer votre dossier de présentation des acquis de l'expérience.

Vous pouvez contacter votre employeur pour la prise en charge financière dans le cadre du plan de développement des compétences.

Vous pouvez également utiliser votre CPF.

Si vous êtes demandeur d'emploi vous pouvez bénéficier du chéquier VAE régional.

(voir onglet financement)

CONDITIONS

Pour être candidat à l'obtention du DEME par la VAE, vous devez justifier de l'exercice d'une activité salariée, non salariée, bénévole ou en rapport direct avec les fonctions suivantes :

- Fonction 1 : Exercice d'une relation éducative au sein d'un espace collectif
- Fonction 2 : Animation et organisation de la vie quotidienne dans une visée de socialisation et d'intégration
- Fonction 3 : Participation au dispositif institutionnel

La durée totale de l'activité cumulée doit être de **1 an soit 1607 heures**.

PARCOURS

Etape 1 : Obtenir la recevabilité

Vous devez envoyer une demande de validation accompagnée d'un CV détaillé au Rectorat de l'académie de votre domicile DAVA.

Vous serez convoqué à une réunion d'information, à laquelle vous sera remis votre livret 1 (de demande de recevabilité).

ACADEMIE DE VERSAILLES (dépt : 91-92-95-78)

DAVA De Versailles : 19 Avenue du Centre
Guyancourt - BP 70101
78053 SAINT-QUENTIN-EN YVELINES
01 30 83 52 20 - Fax : 01 30 89 52 16
Email : dava@ac-versailles.fr
Site : www.ac-versailles.fr

ACADEMIE DE PARIS (dépt : 75)

DAVA De Paris - GIF FCIP : 12 Bd d'Indochine
CS 40049 - 75933 PARIS CEDEX
01 44 62 39 74 / 01 44 62 39 70
Email : ce.dava@ac-paris.fr
Site : gifpcip.scola.ac-paris.fr

ACADEMIE DE CRETEIL (dépt : 77-93-94)

CAVA De Créteil : 12 rue Georges Enesco
94025 CRETEIL CEDEX
01 57 02 67 47
Email : ce.cava@ac-creteil.fr
Site : forpro-creteil.org

Lorsque vous aurez rempli votre dossier, réuni l'ensemble des preuves et signé la déclaration sur l'honneur, vous pourrez envoyer votre dossier au DAVA-CAVA

La recevabilité est notifiée par le Rectorat (Ministère de l'Éducation Nationale) dont dépend le lieu de résidence du candidat.

Vous recevrez la décision de recevabilité dans un délai de deux mois à compter de la date de réception de votre dossier complet (livret 1 renseigné et pièces justificatives). La notification de la décision vous apportera toutes les informations utiles pour la suite de la démarche de dépôt du livret de présentation des acquis de l'expérience et entretien avec le jury.

Etape 2 : présenter votre livret et passer en jury

Envoyez votre dossier de présentation des acquis de l'expérience (livret 2) en 3 exemplaires au DAVA. Vous serez ensuite convoqué pour un entretien avec le jury, lors d'une session organisée par l'Académie.



Mise à jour : Janvier 2021